



Nom commercial: Coffeinum

Numéro de la matière: 062875

Version: 2 / CH

Date de révision: 09.03.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 13.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Coffeinum

N° d'article 06287500

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Classification selon les Directives CE

Classification

Xn, R22

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Nom commercial: Coffeinum

Numéro de la matière: 062875

Version: 2 / CH

Date de révision: 09.03.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 13.08.12



Nocif

Phrase(s) de risque

22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S

2 Conserver hors de la portée des enfants.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Caféine

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Caféine**

No. CAS	58-08-2			
No. EINECS	200-362-1			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xn, R22			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)				
Acute Tox. 4			H302	

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Pomper l'estomac.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Diarrhée, Vomissements, État d'excitation, Céphalées

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx)



Nom commercial: Coffeinum

Numéro de la matière: 062875

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 09.03.12

Date d'impression: 13.08.12

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Danger de coup de poussière

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de l'action de la lumière. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des yeux

Lunettes de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	solide		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
pH			
Valeur	5.5	à	6.5
Concentration/H ₂ O	10	g/l	
Température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	237		°C
Point de sublimation			
Valeur	178		°C
Point d'éclair			
Valeur	°C		



Nom commercial: Coffeinum

Numéro de la matière: 062875

Version: 2 / CH

Date de révision: 09.03.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 13.08.12

Remarque Non applicable

Densité

Valeur	1.23			g/cm ³
Température	20	°C		

Hydrosolubilité

Valeur	20			g/l
Température	20	°C		

Température d'inflammabilité

Valeur	540			°C
--------	-----	--	--	----

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat			
DL 50	322			mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

DL 50	> 2000			mg/kg
-------	--------	--	--	-------

Toxicité aiguë par inhalation

CL 50	4.1	à	4.9	mg/l
Durée d'exposition	4	h		

corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation	Non irritant
------------	--------------

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL50	87			mg/l
Durée d'exposition	96	h		
Remarque	Nocif pour les poissons.			

Toxicité pour les daphnies

CE50	182			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation	Difficilement biodégradable
------------	-----------------------------

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**



Nom commercial: Coffeinum

Numéro de la matière: 062875

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 09.03.12

Date d'impression: 13.08.12

Produit menace forcement l'eau

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1544

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A

Sources de danger Caféine

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

Carte pour désignation du danger 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1544

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ALKALOIDS, SOLID, N.O.S

Sources de danger Caffeine

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1544

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ALKALOIDS, SOLID, N.O.S

Sources de danger Caffeine

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

22 Nocif en cas d'ingestion.

Hazard statements listed in chapter 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.



Nom commercial: Coffeinum

Numéro de la matière: 062875

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 09.03.12

Date d'impression: 13.08.12

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.